

LE VINTROU







ANNÉE 2023

BULLETIN MUNICIPAL N° 26

SOMMAIRE

p1: Le mot du maire

p2 et p3: Moments de vie...

p4 et p5: « A L'ESSENTIEL »

p6: Le budget prévisionnel

p7: Travaux

p8: Commémorations

p8: Accidents et insécurité routière

p9: Didier HOULES photographe

p10 et p11: Divers évènements 2023

p12: Les associations

p13 à p15: La communauté de communes CCTMN

p16 à p18: Traitement des déchets

p19: Allons au jardin

p20: La météo

p21: Élections Européennes

P22 et p23: Charles Cormouls HOULES

p24: Anciens commerces et services au Vintrou

P25 et 26: Infos pratiques



Le mot du maire



Yvonne et Jean MARTY, Bernard HOULES, étaient des personnes attachantes, des visages accrochés à notre village. Les décès d'Yvonne, Jean et Bernard laissent un grand vide au sein de notre commune. Au nom du conseil municipal, j'adresse à leur famille mes affectueuses pensées.

Après la violente crise sanitaire, 2023 aurait pu nous amener un peu de sérénité. Malheureusement entre guerres, chaos géopolitiques, crise économique et accélération du bouleversement climatique, la coupe du pessimisme s'est bien remplie. Alors, même si je me méfie des mots en « isme », triomphalisme, défaitisme, extrémisme, séparatisme etc., je voudrais quand même faire un belle place à l'optimisme.

Nous avons la chance de vivre au cœur d'une belle région. Inlassablement nous essayons d'œuvrer à renforcer la qualité de vie au sein de notre village. Ainsi, le 21 avril 2023, nous avons avec un immense plaisir, inauguré notre nouveau lieu de vie, de rencontre et de partage, le bien nommé « A l'essentiel ». Je suis convaincu qu'il sera le ciment d'un lien social qu'il nous faudra maintenir et développer.

Vous trouverez dans ce bulletin, les récits des faits marquants : L'ouverture de « A l'essentiel », le livre photos de Didier Houles, les soirées de fêtes et de musique, mais aussi la présentation des différentes actions réalisées cette année: la toiture de l'église, la cage d'escalier de la mairie, la cuisine de l'ancienne école, l'atelier municipal, le nouveau véhicule municipal...

La ruralité a, j'en suis convaincu, de belles perspectives devant elle si nous savons investir collectivement du temps et de la détermination. Je voudrais profiter de ces quelques lignes pour remercier tous les acteurs et décideurs publics qui acceptent de nous faire confiance notamment l'Etat, les conseils départemental et régional, la communauté de communes.

Un village doit être un territoire accueillant. Nous nous employons à préserver notre patrimoine, notre cadre naturel verdoyant, à encourager les initiatives festives et culturelles. Ces actions nous l'espérons doivent donner envie de venir partager des lieux où il fait bon vivre et qui semblent dire « Bienvenue ! », alors bienvenue aux nouveaux habitants.

Parmi les sujets qui occuperont 2024, je voudrais mettre l'accent sur l'importance du tri de nos déchets avec notamment la collecte des biodéchets. Ce sont nos gestes individuels qui nous ferons gagner collectivement. Nous faisons souffrir notre belle planète, elle mérite bien nos efforts.

Je remercie le personnel municipal, les membres des associations, « Amis du Vintrou » et « Comité des fêtes » et l'ensemble des bénévoles pour leur implication au service de notre commune.

Je vous souhaite, à toutes et à tous, une très agréable année 2024.

Gérard CAUQUIL

Moments de vie ...



Bernard tu es né le 6 décembre 1954 après l'union de nos parents Jean et Madeleine Houlès. Puis la famille s'est agrandie et nous étions une fratrie de 4 enfants.

Tu as toujours vécu au Vintrou, bien enraciné dans cette belle campagne où la nature, les insectes, les fleurs te procuraient du bien être.

Tu aimais les plantes, tu connaissais leurs noms latins, certaines comme gentianes et nénuphars sont la mémoire de ton passage.

Tu as travaillé une vingtaine d'année notamment chez « Darmès » à la teinture des tissus. Après le décès de nos parents, peu à peu, tu as eu un mode de vie plus secret, plus renfermé, un « ours » solitaire et angoissé comme tu disais. Tu as vécu dans le dénuement, c'était ton choix, refusant toute aide. Tu vivais beaucoup dans le passé et tu étais incollable sur la généalogie familiale.

Ces derniers mois tu n'étais plus dans la solitude, tu as été entouré et tu as réalisé qu'on t'appréciait tel que tu étais. Tu as été courageux face à la maladie, au mauvais pronostic sans te plaindre et avec déférence pour le personnel soignant.



Bernard notre frère si particulier, très humble, s'est endormi paisiblement en douceur et avec discrétion, emblème de sa personnalité.

Repose en paix Bernard, nous te gardons dans nos cœurs et nous t'aimons.

Tes frangines.



Photo Didier HOULES

Ils vécurent plus de 70 ans ensemble et allaient paisiblement vers leur cent ans, que de choses à raconter... La ferme de Sagne Pomié en est encore un témoin vivant: souvenirs, souvenirs.

Il sont repartis presque ensemble, l'un ne survivant pas à l'autre. La cheminée ne fume plus, le potager est toujours là, laissant apparaître quelques herbes folles. Les poules ne vont plus deci delà, tout s'est arrêté.

Au revoir Jean et Yvonne, grandes figures du village, la fumée ne s'élève plus de la cheminée mais vous êtes bien présents dans nos cœurs, nous sommes attristés et pensons à toute votre famille.



Belle fête du 14 juillet puisque j'ai eu le plaisir d'unir Marie et Edouard dans notre mairie du Vintrou.

Longue vie remplie de bonheur.

L'Inde s'invite au Vintrou

Moments de vie ...



Sandrine Denier et Sumeet Kumar viennent d'acquérir, depuis quelques mois, la maison de MaÏté et Bernard Marty. Ce couple franco-indien vit et travaille à Pondichery en Inde du Sud dans le milieu de la santé et de l'éducation.

Recherchant un pied à terre dans le sud de la France, ils sont tombés sous le charme de notre village et de la nature environnante. « Une résidence secondaire qui deviendra, dans un second temps, notre nouveau lieu de vie » nous confie Sandrine.

Nous leur souhaitons la bienvenue au sein de notre village.



Tribu Delahaye: Thierry et Sophie (50 ans), Tom, Fanny et Noa. Habitant depuis plus de 20 ans du coté de Béziers et amoureux de la nature, nous souhaitions fuir les fortes chaleurs estivales et aspirions à retrouver une vie plus en harmonie avec nos valeurs.

Nous avons donc tout quitté, le boulot, la maison...afin de commencer une nouvelle vie. Après quelques travaux, Sophie éducatrice spécialisée aimerait démarrer en septembre 2024 le métier d'assistante familiale et accueillir deux enfants handicapés légers. Thierry pense quant à lui créer son entreprise de réparation en tout genre avec une prédilection pour les vélos électriques.

Le Vintrou nous a conquis et l'accueil chaleureux qui nous a été fait nous conforte dans notre choix.



Photo Didier HOULES

Maxime LEBRUN s'est installé au Vintrou en mars 2023.

Son activité: chauffagiste et dépannage et entretien d'appareils de chauffage et de production d'eau chaude.

On peut le contacter au 06 17 12 23 94

Maxime fabrique des instruments de musique, DIDGERIDO et autres instruments pour la relaxation comme des bâtons de pluie, des guimbardes, des carillons, etc.

Paul BOUISSET après avoir réalisé son premier court-métrage « Quand vient la haine » est dans la préparation d'un second. Ce projet autour d'un drame familial, Paul aimerait le tourner dans la région





Dans cet espace, préau de notre ancienne école, deux dates sont particulièrement importantes.

Le vendredi 30 juin 2000, l'instituteur tirait définitivement les rideaux de l'école.

Le 21 avril 2024, Fabienne et Xavier ouvraient le grand volet du nouvel espace de vie, le bien nommé « **A L'ESSENTIEL** ».

Nous nous étions fixés trois objectifs :

Premièrement : Définir précisément les aménagements nécessaires. Deuxièmement : Maîtriser le financement et valider la réalisation. Troisièmement : Accueillir la personne qui ferait vivre ce projet.

La concrétisation du projet « A l'Essentiel » a été possible grâce au soutien de nos partenaires conseillers et financeurs.

Je remercie toutes les entreprises qui autour de **Benoît Herment**, architecte, ont permis cette belle réalisation.

J'adresse mes remerciements aux organismes qui nous ont soutenus financièrement. **L'Etat** par le biais de la DETR Dotation d'équipement des territoires ruraux; la **Région Occitanie**, et **l'Europe** via les fonds du programme LEADER "Liaison Entre Action de Développement de l'Economie Rurale" initiative de l'Union européenne pour soutenir des projets de développement rural lancés au niveau local afin de revitaliser les zones rurales.

« À une époque où les grandes évolutions sont particulièrement compliquées dans notre société, j'avoue que j'apprécie de plus en plus une politique des « petits pas » où, étape par étape, chacun essaye d'apporter sa pierre à l'édifice. »

Philippe Bonnecarrère Sénateur du Tarn (21 avril Le Vintrou)

PLAN DE FINANCEMENT				
DEPENSES	Coût € HT	RESSOURCES	€	TAUX
Travaux	131 347,69			
Maïtrise d'œuvre et	12 526,21			
		ETAT DETR	57 549,69	40%
		REGION	23 828,77	17%
		EUROPE LEADER	33 720,67	23%
		Autofinancement	28 774,78	20%
TOTAL	143 873,90		143 873,90	100%







Après plusieurs décennies sans commerce, le 23 avril 2023 a été une date historique pour notre village. Après de nombreux mois d'efforts, nous avons eu le plaisir d'inaugurer « A l'essentiel ». Niché au cœur de notre ancienne école, lieu de rencontre, d'échange et de partage, « À l'essentiel » s'intègre parfaitement dans ces valeurs. Le trait d'union a été tracé. Après 23 longues années de sommeil cet espace respire à nouveau!



fabiaula@hotmail.fr





Le Journal d'Ici organisait la 5^{ème} édition des T D'Oc.

Dans la catégorie « Animation », parmi les nombreuses initiatives, 4 ont été sélectionnées. « A l'essentiel » était une de ces initiatives retenues.

Avec un immense plaisir, c'est le projet de Fabienne et Xavier qui a reçu le T d'Oc!

Ce prix vient justement récompenser le formidable investissement et la gentillesse de Fabienne et Xavier.

Le Vintrou, notre village, vous remercie.

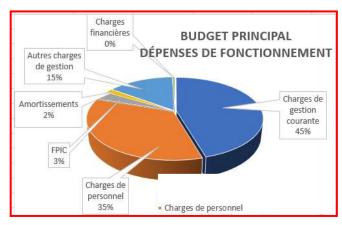


France 3 Émission du mercredi 10 mai 2023

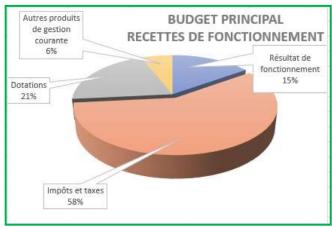
BUDGET COMMUNAL PREVISIONNEL LE VINTROU 2023

FONCTIONNEMENT

Dépenses Fonctionnement	
Charges de gestion courante	96 096 €
Charges de personnel	73 400 €
FPIC (Fond de péréquation Inter-com	7 000 €
Amortissements	3 333 €
Autres charges de gestion	30 745 €
Charges financières	800€
TOTAL	211 374 €



Recettes Fonctionnement	
Résultat de fonctionnement	31 924 €
Impôts et taxes	123 250 €
Dotations	43 400 €
Autres produits de gestion courante	12 800 €
TOTAL	211 374€



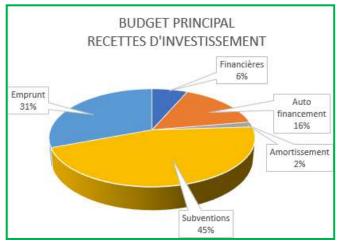
INVESTISSEMENT

6

Dépenses Investissement	
Financières	4 500 €
Non individualisées	9 000 €
Eclairage public	3 220 €
Voirie	30 196 €
Bâtiments communaux	35 239 €
Matériel roulant	15 000 €
Eglise	58 000 €
Refection ancienne cantine	40 000 €
TOTAL	195 155 €

Refection ancienne	DÉPENSES D'INVES	STISSEMENT	2%
cantine 20%		indi	Non vidualisée 5%
Eglise			Eclairage public 2%
30%	Matériel roulant	Bâtiments communaux	Voirie 15%

Recettes Investissement	
Financières	12 700 €
Auto financement	30 822 €
Amortissement	3 333 €
Subventions	88 300 €
Emprunt	60 000 €
TOTAL	195 155 €



TRAVAUX et AMÉNAGEMENTS

Travaux effectués par l'entreprise SALVETAT de Brassac



Toiture de l'abri au Bouyssou.









Ces réalisations ont été soutenues financièrement par le Conseil Départemental (15% et 35%).

Travaux effectués par l'entreprise RICARD

et BEZIAT pour l'électricité.



Cage d'escalier mairie -



cuisine école - chambre logement école

Entreprise MALET



Plan de travail + crédence + dessous évier



Acer Globosum + pelouse: planté et semée par Joël.







Nouveau véhicule communal



Nouvelle signalétique à l'entrée du Mariech.

Parmi les nombreux travaux d'entretien et de suivi qui sont le quotidien de Hugues notre employé communal, la réalisation d'une douzaine de panneaux

(découpes, soudures, peinture et mise en place) pour la rambarde devant les gîtes, a nécessité de longues heures de travail. Cette opération sera terminée en début d'année 2024.

Autre action importante, la réalisation d'une ouverture et mise en place d'une porte à l'atelier municipal.

L'entreprise ROUSSEL a réalisé la pose du nouveau portail.



Cérémonie du souvenir le 3 juin 2023.



Monument aux morts11 novembre 2023



Vendredi 4 Août 2023 RD 53 entre le Vintrou et le Rialet, embardée d'un poids lourd



Mardi 13 juin 2023, hélitreuillage d'une personne blessée dans les gorges du Banquet



Insécurité routière











Nous constatons malheureusement que les différentes incitations mises en place dans le village et au Mariech afin de limiter la vitesse, ne sont plus suffisantes (excès de vitesse, non respect des « cédez-le passage et priorités).

Face à cette situation, nous sommes obligés de réfléchir à des mesures plus contraignantes avec par exemple la mise en place de ralentisseurs qui deviennent des équipements de sécurité incontournables.

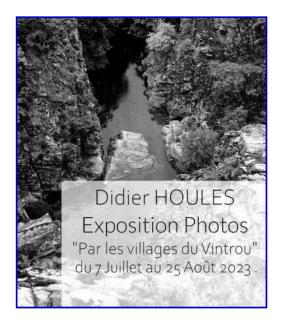
La photo au détour de notre village

Dans ses photos en noir et blanc, Didier Houles a voulu nous faire redécouvrir la commune du Vintrou à travers des portraits, des moments de vie, des paysages mais aussi des émotions.

Tout au long de l'été, des visages, des lieux qui nous sont familiers ont été exposés dans l'ancienne classe du village.

Le samedi 4 novembre, au cours d'une réunion publique, nous avons pu recevoir ce magnifique récit photographique que Didier Houles a pris le temps de dédicacer à chacun.

Un ouvrage empreint de simplicité et d'authenticité qui restera mémorable dans la vie de notre commune







Le livre de Didier HOULES a été réalisé en partenariat avec l'association « Les Amis du Vintrou »



Quand vous photographiez des gens en couleur, vous photographiez leurs vêtements. Mais quand vous les photographiez en noir et blanc, vous photographiez leur âme!»



Cérémonie des voeux



Fête de noël

Après un week-end aux Saintes Marie de la Mer, c'est quelques trente et une Motos Harley Davidson du club de Toulouse qui ont fait une escale au Vintrou. Une pause rafraichissante à l'Essentiel a permis à ces passionnés de reprendre la route en direction de l'agglomération Toulousaine.







RAID TARN UNSS les 7-8-9 juin 2023

Organisé par l'UNSS du Tarn « le Raid TARN 2023 » les 300 collégiens et lycéens de tout le département ont participé aux différentes épreuves sur les communes de Mazamet, Pont de l'Arn et le Vintrou.

Rencontres Insolites



Ce dimanche 20 mai. Marie-Paule Michel originaires de Marseille randonvenus neurs d'Arifat et se dirigeant vers Mazamet et la Montagne Noire ont

apprécié la collation prise à l'Essentiel. Leur chien Forban de la SPA agé de 12 ans est du voyage.

En ce début du mois de mai Stéphanie et Didier ont fait une halte au Vintrou. Après une bonne nuit réparatrice, ils ont continué leur périple. Venus de



Fendeille dans l'Aude ils ont prévu en 17 étapes de rejoindre le Causse Méjean en Lozère. Ils ont apprécié la beauté de notre village, la gentillesse des habitants ainsi que le lavoir communal. Bonne route à vous.

A vos carnets de chants!



Pendant la période estivale, Claude HOULES, sa guitare et Patricia au chant, ont animé tous les lundis soir la place du Vintrou. En passant par les chansons de Brassens, d'Edith Piaf ou de Michel Fugain, le répertoire des chansons françaises a été l'occasion de faire participer les petits et les grands.

Une belle initiative qui sera certainement reconduite l'été prochain.



Introduites par l'Homme et dotées d'une grande capacité d'adaptation, l'implantation et la propagation des plantes exotiques envahissantes menacent les espèces locales et peuvent avoir des conséquences écologiques, économiques et sanitaires négatives!

Pour certaines, la lutte est presque vaine mais pour d'autres il est possible d'agir! Dans tous les cas tout commence par l'observation et la reconnaissance de la plante invasive avant d'agir : signaler, éviter de les planter dans les jardins, les arracher...

Cet événement, proposé par le Parc naturel régional du Haut Languedoc https://www.parc-haut-languedoc.fr/, était animé par le CPIE des Pays Tarnais : https://www.cpie81.fr/

SALLE COMMUNALE:

Habitants du Vintrou: Journée = 30 € ; Week-end = 50 €

Habitants hors commune: Journée = 100 € ; Week-end = 150 €

Merci à Florence pour l'entretien des bâtiments communaux et la qualité d'accueil des locataires.

GITE 906 (grand gîte)		
Période	Tarifs	
Haute saison (8 juillet au 25 août)	360 € / semaine	
Moyenne saison (23 decembre au 6 janvier - 1er avril au 7 juillet - 26 août au 29 septembre - 21 octobre au 3 novembre)	210 € / semaine	
Basse saison (7 janvier au 31 mars - 30 septembre au 20 octobre - 4 novembre au 22 décembre)	170 € / semaine	
Hors saison	400 € / mois	
Week-end toutes saisons (1 ou 2 nuits) habitants hors commune	80 €	
Week-end toutes saisons (1 ou 2 nuits) habitants de la commune du Vintrou	50 €	
3 Nuits (habitants du Vintrou)	80 €	
3 Nuits (habitants hors commune)	120 €	

GITE 960 (petit gîte)		
Période	Tarifs	
Haute saison (8 juillet au 25 août)	350 € / semaine	
Moyenne saison (23 decembre au 6 janvier - 1er avril au 7 juillet - 26 août au 29 septembre - 21 octobre au 3 novembre)	200 € / semaine	
Basse saison (7 janvier au 31 mars - 30 septembre au 20 octobre - 4 novembre au 22 décembre)	165 € / semaine	
Hors saison	390 € / mois	
Week-end toutes saisons (1 ou 2 nuits)	80 €	
Week-end toutes saisons (1 ou 2 nuits) habitants de la commune du Vintrou	50 €	
3 Nuits (habitants du Vintrou)	80 €	
3 Nuits (habitants hors commune)	120 €	

COMITE DES FETES

Cette année le comité des fêtes nous a proposé deux beaux évènements: la fête au Mariech le 24 juin puis deux jours de fête au village les 12 et 13 août.



Aubade aux habitants

Pierre BAUTE a mené le comité des fêtes durant les deux dernières années. Au mois de juillet, Dorian AUSSENAC a pris la relève. Je voudrais remercier Pierre, Dorian et l'ensemble du comité des fêtes pour le temps et l'énergie qu'ils ont acceptés d'investir pour notre plaisir. Le maire.

Les AMIS du VINTROU

Une année riche en nouveautés et en manifestations pour l'Association Les Amis du Vintrou.

Le 28 août 2023 un nouveau bureau a été élu. Bernard MARCOUL a souhaité passer le relais après plusieurs années de présidence. Merci Bernard pour ta constante implication au service de l'association. Le nouveau bureau élu le 28 août 2023 :

<u>Présidente</u>: Corinne Cauquil

Trésorière: Régine benoit

Secrétaire: Myriam Bouisset

Le **15 avril**, un visio-concert, organisé par la famille Marcoul, s'est déroulé en l'église Saint Mathieu.

Le **11 juin**, en association avec le restaurant « A l'essentiel », un apéro-concert original animé par le groupe « De Colores », marquait le début de la belle saison. Un moment chaleureux et convivial apprécié de tous.

Grâce à un gros travail de recherche, d'écriture et de mise en page, l'Association a réalisé dix panneaux retraçant l'histoire de certains lieux symboliques de notre village. La mise en place de ces panneaux sera réalisée avant l'été 2024.

Enfin, une soirée lecture ayant pour thème « le vin », a permis de clôturer l'année. Une soirée animée par Jean Lacugue, viticulteur à Puisserguier et Jérôme Bouisset, spécialiste en œnologie qui, entre chaque lecture ont proposé des explications et des dégustations de vins.







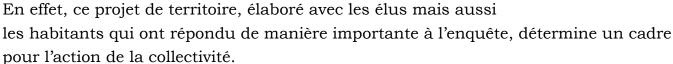
THORÉ MONTAGNE



Le projet de territoire de la CCTMN

Quès aco ? Comme dirait Michel Castan, Président de la Communauté de communes.

Il le résume ainsi : « C'est une feuille de route qui doit guider l'action de la collectivité, guider l'action des élus actuels et ceux de demain ainsi que de l'ensemble des agents salariés ».



Il repose sur quatre grandes thématiques qui sont aussi des enjeux :

Préserver l'environnement et la biodiversité du territoire : limiter l'artificialisation des sols, gestion des déchets, protection de la biodiversité, réduction de la consommation d'énergie sont les clés d'un développement durable et de la valorisation de nos espaces naturels.

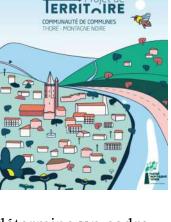
Privilégier le lien social : par des actions telles que le maintien ou le renforcement de l'offre de commerce de proximité, par l'amélioration de l'accueil des enfants, l'animation de la vie sociale, l'accompagnement des personnes les plus fragiles.

Accueillir les nouvelles populations : en développant une offre de logement adaptés aux différents besoins, mais surtout une activité économique sur l'ensemble du territoire pour accroître l'emploi et donner l'image d'un territoire dynamique et attractif.

Accroître la qualité du service intercommunal : grâce au transfert de nouvelles compétences (eau-assainissement dans un futur proche) et à la mutualisation de services, la CCTMN sera une collectivité forte en soutien à ses communes et à ses habitants.

Pour affronter ces enjeux, une communauté de neuf communes et 5 056 habitants se doit d'établir des partenariats. Celui réalisé avec le « Pôle d'Équilibre Territorial et Rural des Hautes Terres d'Oc » est très important pour accéder à des services indispensables. Pour le Président de la CCTMN « Ce projet de territoire a pour fil conducteur le cadre de vie de la population actuelle et surtout future. Il fait bon vivre dans notre vallée et dans nos montagnes, œuvrons pour que ce soit encore plus vrai demain! »

Une réunion de présentation du projet de territoire s'est déroulée le jeudi 28 septembre dernier à Labastide-Rouairoux. Si vous n'avez pas pu y participer, retrouvez le projet de territoire sur le site internet de la Communauté de communes Thoré Montagne Noire: https://www.cc-thoremontagnenoire.fr/



THORÉ MONTAGNE NOIRE

Aide à la réfection des façades

L'opération « façades » vous accompagne dans vos démarches



Vous êtes propriétaire d'un bien sur le territoire de la Communauté de communes Thoré Montagne Noire ?

Sont éligibles:

- les résidences principales et secondaires ainsi que les locaux commerciaux
- L'immeuble doit avoir 10 ans au minimum
- Le garage doit être attenant au domicile pour être éligible (les remises et hangars sont non éligibles)

Les façades concernées :

- La façade principale visible de la rue et parallèle à la rue
- Une façade perpendiculaire sous conditions

L'opération « façades » a pour vocation d'inciter et d'aider financièrement les propriétaires à réaliser des travaux de rénovation de leur façade mais aussi de les aider sur un plan technique en apportant des conseils pour la réalisation des travaux. Depuis sa mise en place, **près de 130 chantiers** ont été subventionnés.

Pour bénéficier de cette aide, contactez la CCTMN par téléphone au 05 63 37 69 74 ou par mail : amenagement@cc-thoremontagnenoire.fr.

Pour consulter le règlement et la brochure, rendez-vous sur le site internet :

https://www.cc-thoremontagnenoire.fr/habitat-et-cadre-de-vie/aides-pour-la-refection-des-facades



Le futur EVS de la CCTMN!

Un Espace de Vie Sociale itinérant pour la CCTMN en route!

La Communauté de communes Thoré Montagne Noire, soutenue par la Caisse d'Allocations Familiales (CAF) du Tarn, la Mutualité Sociale Agricole (MSA) et le Département du Tarn, a lancé son projet Espace de Vie Sociale (EVS) pour l'année 2024.

L'EVS sera un endroit où l'on vient se retrouver pour boire un café, faire une activité, passer du bon temps avec son enfant, être aidé ou orienté vers les bons services... L'idée étant de faire du lien avec les habitants et répondre à leur besoin au plus proche d'eux! Itinérant dans les neuf communes de l'intercommunalité, il sera animé par une personne embauchée le 1^{er} janvier.

Habitants du territoire, vous êtes au cœur de l'EVS. C'est vous qui décidez des projets et des activités. L'animateur n'est là « que » pour les faciliter.

Pour qui ? Pour tous ! N'importe quel habitant peut pousser la porte des permanences de l'EVS.

14



Pour quoi ? Pour lutter contre l'isolement, quand on est seniors - ou parents au foyer - et qu'on est à la maison, mais aussi pour échanger des savoirs entre habitants, partager un café, demander conseil, mettre en place une activité, accompagner un projet personnel, mener des activités collec-

tives... Pour compléter l'existant proposé par les associations locales.

Concrètement ? Rattaché à la Communauté de communes, l'animateur/trice ira de commune en commune lors de permanences organisées dans des lieux spécifiés pour accueillir la population. Il ou elle se mettra à sa disposition pour répondre à sa demande et faire en sorte qu'elle aboutisse.

Plus d'informations sur le site internet :

https://www.cc-thoremontagnenoire.fr/habitat-et-cadre-de-vie/convention-territoriale-globale



Un havre de paix pour les loutres

Un havre de paix pour les loutres d'Europe dans nos ruisseaux!

Le conservatoire des espaces naturels (CEN d'Occitanie), le Syndicat Mixte du Bassin de l'Agout et la Communauté de Communes Thoré Montagne Noire sont fiers d'annoncer leur partenariat pour la préservation de l'habitat de vie de la loutre d'Europe.

La loutre d'Europe, mammifère emblématique inféodé aux milieux aquatiques, a connu un déclin considérable au cours du 20^{ème} siècle, frôlant l'extinction au début des années 90.

En 2012, un premier recensement des populations a révélé la présence d'individus sur le cours d'eau du Thoré, bénéficiant de l'amélioration des conditions environnementales et de son statut de protection pour reconquérir leur territoire. En 2022, un deuxième recensement a confirmé la restauration de la population dans le Parc Naturel Régional du Haut-Languedoc (PNRHL), la loutre retrouvant sa répartition historique.

Afin de renforcer et de consolider ces progrès, ces trois partenaires se sont engagés dans un partenariat pour créer un havre de paix pour la Loutre d'Europe à Bout du Pont de l'Arn.

Ce lieu n'est pas équipé d'installations particulières, mais il arbore un panneau de sensibilisation placé à l'entrée du « Havre de paix » qui encourage les visiteurs à respecter la quiétude des loutres d'Europe sur ce site.

Plus d'informations sur le site internet :

https://www.cc-thoremontagnenoire.fr/environnement/havre-de-paix-pour-la-loutre-deurope

15



Collecte et valorisation des déchets

Merci aux agents qui assurent la collecte de nos déchets.



Que contient notre poubelle noire?

Que devrait contenir notre poubelle noire?







Les biodéchets passent à l'orange

La loi anti-gaspillage et pour l'économie circulaire (AGEC) oblige les collectivités territoriales à mettre en place le tri à la source.



Le saviez-vous?

30% des déchets composants votre sac d'ordures ménagères sont des biodéchets qui pourraient être compostés !

Pour rappel, un biodéchet c'est : les épluchures de légumes et de fruits, le marc de café, les restes de repas, les coquilles d'œufs concassées, les tontes de gazon, les feuilles mortes, les cendres de bois, la paille, le foin, etc.

A partir du 1^{er} janvier 2024, ces biodéchets, collectés dans des sacs orange dédiés, feront l'objet d'un traitement à part. En effet, ils pourront être déposés avec les autres sacs poubelle dans









le bac des ordures ménagères. Par tri optique, ils seront ensuite séparés des autres sacs et acheminés vers la filière de compostage et de biogaz de Trifyl.

C'est une nouvelle possibilité de valoriser les biodéchets pour toutes les personnes qui ne disposent pas de composteur!

Rappels:

Chaque foyer se verra remettre un bio-seau



et des sacs orange



Les sacs et le bio-seau sont à récupérer en mairie aux horaires d'ouverture habituels.



Si vous souhaitez composter, la communauté de communes peut vous fournir (20€) un composteur.

Plus d'informations sur le site internet :

https://www.cc-thoremontagnenoire.fr/environnement/collecte-des-dechets



190 € / tonne



Je trie « mal »:

285 € / tonne

95 € / tonne



190 € / tonne

10 € / tonne



20 € / tonne

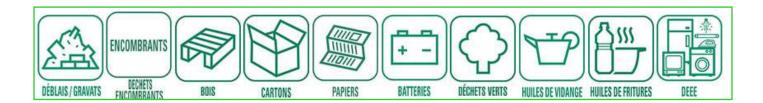
Refus: 95 € /tonne





Horaires d'ouverture déchetterie:

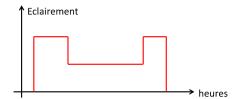
- **Aussillon**: du lundi au samedi de 9h à 12h et de 14h à 17h50
- Saint Amans Soult: mardi, mercredi, vendredi, samedi: 9h00-12h00 / 14h00-18h00



ECLAIRAGE PUBLIC



L'éclairage public du Vintrou est composé de 35 points lumineux en technologie LED avec abaissement de 50% de consommation pour environ 6 heures par nuit.



Coût annuel avant LED: 4 700 €

Coût annuel 2023: 3 220 €

Avantage extinction: Gain estimé 500 €

<u>Inconvénient extinction</u>: diminue la durée de vie des luminaires car on multiplie par deux les allumages/ extinctions.

<u>Conclusion</u>: Le conseil municipal a décidé de maintenir, pour l'instant, l'éclairage continu sans coupures nocturnes.

18

Allons voir au jardin....



Cette année je vais vous présenter de nouvelles plantes résistantes au sec, à la chaleur et supportant le froid de notre altitude.

Un grand retour pour le *Paulownia tomentosa*!



On l'avait oublié, le pensant désuet, il est à nouveau présent dans nos jardins car il résiste très bien au sec. Il lui faut un peu de place car il peut atteindre 12 m de haut. Il a une croissance très rapide. Au printemps il va se couvrir, sur les branches encore nues, de magnifiques clochettes mauves en grappes érigées.

Les feuilles vert tendre qui vont arriver après font entre 15 et 25 cm de diamètre. La fructification va rester tout l'hiver lui donnant un effet décoratif. Il est à planter en isolé, plein soleil et un peu à l'abri du grand vent car son bois est un peu cassant.

Dans les arbustes il y a le *Teucrium fruticans*



Petit arbuste pouvant atteindre 1,50 de diamètre. Il est très décoratif et on peut lui donner la forme que l'on veut et le maintenir à une hauteur de 60-80cm. Son feuillage gris est persistant et sa floraison bleue s'épanouit du printemps jusqu'à la fin de l'été. Il est rustique jusqu'à –10°c.

Chez les vivaces je vais vous parler des Achilleas



On connait l'achillée millefeuille que l'on trouve dans nos prairies, mais il existe bien d'autres variétés de différentes hauteur (tapissantes à buissonnantes) et couleurs (jaune, blanc, rose, violet, rouge). Son feuillage est parfumé, les fleurs sont en ombelles. On va les utiliser dans les massifs et les associer avec d'autres plantes.

C'est un tout petit aperçu de ce qui existe. Je vous en présenterai d'autres.

Bon jardinage à vous!

Joël



RELEVÉS MÉTÉOROLOGIQUES



Relevés quotidiens au lieu dit « Le Mas du Renard » Année 2023

Ce tableau représente mensuellement les températures du minima au maxima, ainsi que les précipitations. Les relevés journaliers ne sont pas exhaustifs et peuvent être consultés auprès de son auteur Francis RIBELLES.

2023	Températures MINIMA	Températures MAXIMA	PLUIE	Observations
JANVIER	-5,7	16,2	90 mm	35cm neige
FEVRIER	-3,8	20,5	7 mm	
MARS	-6	26,3	100 mm	
AVRIL	-1,8	26,8	194,2 mm	
MAI	13,7	29,2	233 mm	
JUIN	11,1	35,5	64 mm	
JUILLET	11,6	37,1	61 mm	
AOUT	8,1	40,5	66 mm	
SEPTEMBRE	6	30,3	9 mm	
OCTOBRE	5,8	30,1	80 mm	
NOVEMBRE	-4	24,9	273 mm	
DECEMBRE	-5,3	17,7	328 mm	
			1505,2mm	

SITUATION METEOROLOGIQUE

Site internet : www.meteofrance.fr / téléphone : 0 892 68 02 81

CARTE DE VIGILANCE METEOROLOGIQUE

Site internet : www.vigimeteo.com / téléphone : 0 892 68 02 81

CARTE DE VIGILANCE CRUE

Site internet: www.vigicrue.ecologie.gou.fr

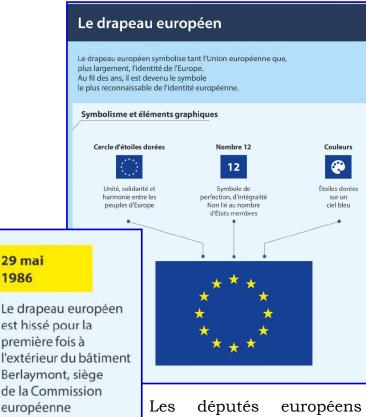
CONDITIONS DE CIRCULATION

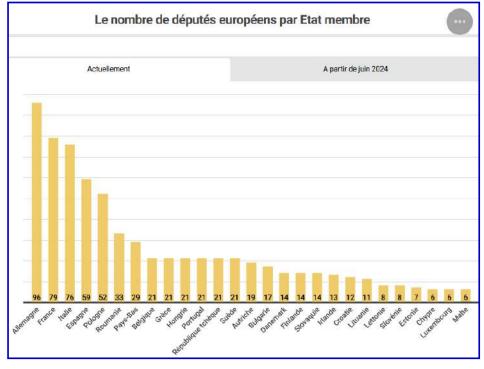
Site internet: www.bisonfute.equipement.gouv.fr











Les députés européens exercent leurs fonctions soit à Strasbourg, siège du Parlement européen, soit à Bruxelles, autre lieu de travail.

En 2019, les Européens avaient élu 751 eurodéputés. Après le départ du Royaume-Uni de l'UE en 2020, leur nombre était tombé à 705. Mais après les prochaines élections européennes, ce dernier en comptera 720.

12 pays vont ainsi voir leur contingent grossir...dont la France, qui verra son nombre de députés passer de 79 à 81.



Prochaines élections:

2026: Municipales

2027: Présidentielles et Législatives

2028: Départementales et Régionales

CHARLES CORMOULS-HOULES

Maire du Vintrou 1935-1945.



En 1935, Charles Cormouls-Houlés, propriétaire du domaine de Bouscadié avec ses 11 métairies, industriel lainier à Mazamet fut élu maire du Vintrou succédant à Jules Barthés (voir bulletin municipal 2022) .Celui-ci resta conseiller municipal et à sa mort en 1940, Charles Cormouls lui rendit hommage en ces termes : « collègue dévoué aux intérêts de la commune, avec avis autorisés et sûrs... »

De 1925 à 1935, l'évènement exceptionnel que fut l'aménagement de l'ensemble hydroélectrique fit l'objet de nombreuses délibérations municipales. Or de 1939 à 1945, les temps perturbés de la seconde guerre mondiale furent peu évoqués et peu consignés sur les pages du registre municipal alors que l'occupation allemande du site du barrage, la présence de la Résistance du côté des Andrieux, l'inhumation des deux soldats américains victimes des combats du Rialet marquèrent la vie du Vintrou. Cependant, quelques mesures votées par les conseillers font écho au contexte de la guerre. En 1939, une allocation fut attribuée aux conscrits du village. Au premier Noêl de la guerre, un colis de victuailles et 50 francs furent envoyés aux mobilisés du Vintrou. En 1941, selon les vœux du gouvernement, la commune chargea madame Soulié institutrice d'organiser un goûter pour les enfants. Un peu plus tard, les 6 enfants de réfugiés reçurent de la commune la somme de 25 francs.

La plupart du temps, les séances du Conseil se déroulèrent sans incidents notables avec des votes à mains levées et à l'unanimité des 12 conseillers. Une seule fois en 1936, le registre des délibérations fit mention d'une polémique opposant le conseiller Giron au maire. Giron, le directeur de la centrale, reprocha à Ch. Cormouls un dégrèvement fiscal concernant 27 hectares lui appartenant, immergés dans le lac des Saints-Peyres. Le maire considérant que cette affaire d'ordre privé relevait de la direction des contributions directes et non du conseil municipal,« à titre de représailles » écrit le secrétaire Alexis Roche, Giron demanda en vain de mettre une taxe sur la chasse gardée de Cormouls . Après une suspension de séance, Giron nuança ses propos et tout rentra dans l'ordre.

La présentation , l'approbation des budgets occupent une grande partie des délibérations consignées par les secrétaires de mairie successifs Alexis Roche, Emilien Arnaud, Alice Bosc, Mortelette, puis Jean Reynaud . Les recettes du premier mi-mandat s'élevaient à 115.114 francs(soit environ 60000 euros) , les dépenses à 112.186 francs , celles-ci chutant à 59.446 francs du fait des restrictions de la guerre et des travaux non réalisés. La contribution mobilière et foncière, la taxe vicinale remplaçant les

prestations en travail obligatoire, les patentes, la contribution financière de la Centrale, un emprunt de 50000 francs en 1936 (à 5/100 d'intérêt sur 25 ans), une contribution publique du Génie Rural pour financement des grands travaux abondait le chapitre des recettes. En 1938, les habitants demandèrent la reconsidération du taux de base de la contribution mobilière qui fut multipliée par 6 entre 1931 et 1936, le montant global étant resté inchangé alors que la population après avoir été de 800 habitants était retombée à 150. Au chapitre des dépenses, l'entretien continu et onéreux des chemins vicinaux (chemins des Andrieux, du barrage, de la Sanarié, du Mariech et autres) apparaît à chaque budget. Pour réglementer la circulation des véhicules à moteur des interdits furent décrétés concernent le chemin du barrage. La limitation de vitesse pour «les véhicules à traction mécanique » dans la traversée du village fut définie: 20 km/h pour les poids lourds, 30 pour les autos et motos avec contrôles par la gendarmerie de Mazamet. La municipalité organisa le ramassage scolaire attribué à des transports privés et fit augmenter la fréquence des passages de l'autobus de Mazamet. Mais les dépenses les plus élevées concernaient la série des grands travaux entrepris et financés entre 1935 et 1940 supervisés par l'architecte Bazin : toiture et réfection de l'église, construction de la mairie attenant à l'école avec salle du conseil à l'étage et local des archives, construction de la terrasse (place) avec 2 escaliers, démolition de vieilles maisons pour l'alignement de la rue, construction de la fontaine, lavoir et abreuvoir, adduction d'eau potable à partir du Vintrounet, téléphone à la mairie, modernisation de l'école avec préau et WC, construction de WC publics. Des dépenses de fonctionnements non négligeables étaient entraînées par la rémunération des secrétaires de mairie qui passa de 1500 francs annuels pour A. Roche à 5460 francs pour J. Reynaud en 1945, par la paye de 2800 francs à madame Gomez pour l'entretien des locaux, 3100 francs pour la permanence téléphonique tenue par madame Albert, 3100 francs à Azéma pour l'enlèvement des ordures. La mairie contribuait également à financer des œuvres sociales : aides aux femmes en couches, secours aux indigents, subvention au timbre tuberculeux et à la Croix Rouge, prime de 500 francs aux jeunes couples qui se mariaient et décidaient de résider sur la commune.

Ainsi, durant ces dix ans de mandat de Charles Cormouls, avec les travaux entrepris, la modernisation du village, le développement des services municipaux, la construction des maisons des employés de la Pyrénéenne, le Vintrou de la fin des années 1930 se rapproche du Vintrou actuel. En1945, avant la fin de son deuxième mandat, Charles Cormouls-Houlés malade, suppléé par son adjoint Jean Houlés ne put plus assurer ses fonctions et décéda dans l'année. Henry Soulié lui succéda comme maire après les élections du printemps 1945.

Bernard Marcoul.

Le bureau de tabac

le Café Bouisset et la poste

En 1904, Les habitants de la commune et des localités voisines demandent la création d'un bureau de tabac. Le nombre de fumeurs et de priseurs était assez important à cette époque.

L'administration décide de l'ouverture d'un bureau tenu par Pierre Bouisset, cultivateur sur la commune.

A son décès en 1928, Élie, son fils aîné, cantonnier du village reprend la suite et propose deux autres services : un bureau de poste et un café.

A cette époque, les ouvriers, les manœuvres participant à la construction du barrage des Saints Peyres sont nombreux. Il faut assurer la distribution des dépêches et des télégrammes.

Au décès d'Élie, en 1934, c'est son épouse Juliette qui deviendra gérante de l'établissement. Le café tiendra lieu aussi de cachette pour les résistants pendant la seconde guerre mondiale.

Seul, le bureau de tabac, continuera jusqu'au décès de Juliette en 1981.



Élie et Juliette en 1931



Juliette et son fils Robert devant le café

Un nouveau service au Vintrou





Raphaëlle peut vous livrer au Vintrou. Si vous commandez (06 79 05 64 95) le jeudi avant 17h, vous pourrez venir récupérer votre pain le vendredi à partir de 18h. La livraison se fait « A L'ESSENTIEL ».









co-portée par la commune et la MSA MPN

Accueil du lundi au jeudi de 9 h 00 - 12 h 00 et 13 h 30 - 15 h 30 et le vendredi de 9 h 00 - 12 h 00 et 13 h 30 - 14 h 30

Mairie Saint Amans Soult

Tél: 05 63 98 30 43

VENEZ, ON VA S'EN **OCCUPER!**

Santé, famille, retraite, logement, impôts... chez France services, nos agents vous accueillent à moins de 30 minutes de chez vous et sont heureux de vous aider dans vos démarches du quotidien. Trouvez la France services la plus proche de chez vous sur france-services.gouv.fr

PROCHE DE VOUS,

PROCHE DE CHEZ VOUS



contact@serenitarn.fr www.serenitarn.fr

SERVICES & AIDE À DOMICILE SERVICE HANDICAP **FAMILLES GOUVERNANTES** AIDE AUX AIDANTS **CENTRE D'ACCUEIL DE JOUR** TÉLÉASSISTANCE REPASSAGE / JARDINAGE **RELAIS ASSISTANTS MATERNELS** ATELIERS PRÉVENTION

AGENCE AUSSILLON SIÈGE SOCIAL

104 avenue de Toulouse 81200 Aussillon 0563977040



Joindre la mairie:

05 63 61 05 89

mairie-vintrou@orange.fr

Site: levintrou.fr

Ouverture du secrétariat:

Lundi et Jeudi de 9h à 16h.

Permanence du maire et des adjoints:

Lundi et Jeudi de 9h à 12h

Permanence du maire:

Le premier samedi de chaque mois de 9h30 à 11h.

Horaires de notre employé communal:

Du lundi au jeudi: 8h -12h30 — 14h-17h.

Vendredi: 8h -13h

https://www.facebook.com/Mairie-Le-Vintrou-



Ouverture de l'église du Vintrou:

<u>Hiver</u>: de 10h à 16h <u>Été</u>: de 9h à 18h

Correspondant Mairie:

Denis BONNET tél: 05 63 97 13 32

URGENCES:

Pompiers: 18

SAMU : <u>15</u>

Police: 17

Centre anti-poison: 05 61 77 74 47

Appel d'urgence Européen : 112

Sans abris : **115**

Enfance maltraitée : 119

HOPITAUX ET CLINIQUES

Centre Hospitalier Intercommunal de Castres-Mazamet

Tel: <u>05 63 71 63 71</u>

Clinique du Sidobre (Castres)

Tel : <u>05 63 71 88 88</u>

